

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 28 janvier 2020

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Gasnier, M. Bérel, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M^{me} Besançon, M. Faucher.

Procuration : M^{me} Sohier à M. Gasnier.

- Présentation, par un technicien du SDEC Energie, du projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la future école primaire.
- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente
 - Reconstruction et extension de l'école primaire : signature de la Délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage et d'un bail emphytéotique administratif avec le SDEC Energie, en vue de l'implantation photovoltaïque.
 - Dispositif départemental « Téléassistance Calvados » : signature de la convention relative aux modalités de fonctionnement, avec le délégataire choisi par le Conseil Départemental (Société VITARIS).
- Approbation des conclusions du Commissaire enquêteur, suite à l'enquête publique relative au déclassement d'une partie de la voie communale n° 106 (Chemin de la Gargotte).
- Acceptation d'avenants au marché de l'école primaire (LORET, + 3 113,49 € HT ; FEDD, + 450 € HT).
- Acceptation d'avenants au marché de réhabilitation de la salle du Suvez (RONCO, + 13 572,30 € HT ; TTA, -688,82 € HT). (1 voix contre)
- Suppression d'un poste d'Adjoint administratif à temps non complet, en vue de la nomination de l'agent concerné sur un poste à temps complet, dans le cadre de la réorganisation du service administratif liée à l'ouverture de la « Maison France Services ».
- Dépôt d'un dossier éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2020, concernant l'aménagement et la sécurisation de la Rue du Marché et des abords du collège (332 405 € HT).
- Accord pour l'encaissement d'une somme de 85 € concernant le règlement d'un sinistre (vandalisme boîte à lettres de la Médiathèque).
- Abrogation de la délibération du 12 décembre 2019 portant sur l'ouverture de crédits à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement inscrites au budget 2019, pour le paiement de factures intervenant avant le vote du prochain budget. Prise d'une nouvelle délibération conforme à la législation, c'est-à-dire mentionnant les montants et les affectations des crédits concernés.
- Aide financière de 500 € consentie aux parents d'un jeune enfant de Potigny décédé, afin de les soulager dans leurs dépenses liées aux obsèques. Cette aide transitera par le budget du CCAS, qui la versera à la famille sous la forme d'un secours en argent.

Questions et informations diverses :

- état d'entretien des rues secondaires de la commune ; hauteur des thuyas le long de la Rue de Prague retardant la fonte du verglas lors des épisodes de gel (M^{me} Sohier) ;
- demande de précisions sur la configuration de la sous-toiture de l'école primaire (M. Gasnier).

Séance levée à 20h00.